

REPÈRES ÉCONOMIQUES AUVERGNE-RHÔNE-ALPES

Conjonct'AURA





Edito

Les entreprises régionales ont fait face à un réel choc économique du fait du confinement et des autres dispositions liées à la crise sanitaire. L'engagement des entrepreneurs, la réactivité des mesures de l'Etat et de la Région, la mobilisation des CCI en proximité et celle des acteurs du financement ont permis d'endiguer les conséquences de ce choc.

Le niveau d'activité est progressivement retrouvé mais les résurgences de la pandémie entament la confiance.

En cette rentrée, le soutien à l'activité est crucial. Il faut saluer l'ampleur du Plan de relance décidé par le Gouvernement. Les CCI sont bien sûr en première ligne pour sa mise en œuvre.

Et si la mobilisation doit être collective pour un déploiement rapide et réussi des mesures nationales et régionales de soutien à l'économie, chacun doit aussi contribuer à la reprise au plan individuel, en facilitant les projets de développement, en étant conscient de sa responsabilité de consommateur, en veillant à payer dans les délais...

Philippe GUERAND

Président de la CCIR Auvergne-Rhône-Alpes.

Une reprise d'activité à conforter

Les résultats de l'enquête de juillet confirment l'ampleur du choc économique subi par les TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes du fait de la crise sanitaire. 78 % d'entre elles ont vu leur chiffre d'affaires du 1^{er} semestre baisser sur un an, et une majorité a subi un recul entre 10 et 50 %. Dans ce contexte très difficile, 75 % des entreprises ont pu stabiliser leur effectif salarié, avec une forte mobilisation des aides publiques.

25 % des entreprises se disaient en juillet dans une situation de trésorerie difficile ou très difficile, principalement du fait de l'insuffisance de chiffre d'affaires, mais aussi de l'allongement des délais de règlement ou d'impayés. L'intervention publique massive en soutien aux trésoreries a permis néanmoins de contenir pour l'instant ces difficultés.

Du fait de la crise sanitaire, les TPE-PME confiantes dans la situation économique générale sont redevenues minoritaires. Néanmoins, 25% des entreprises n'ont pas été impactées par la crise ou se disent sorties d'affaire et 15 % pensent l'être cet automne. Pour les autres, les perspectives de sortie de crise apparaissent incertaines ou différenciées.

Près de la moitié des TPE-PME s'attend à un chiffre d'affaires encore en retrait au 2^e semestre. Ces prévisions pèsent sur les perspectives d'investissement.



SOMMAIRE

L'ESSENTIEL	1
L'ACTIVITE / Bilan	2
L'ACTIVITE / Perspectives	3
L'INVESTISSEMENT	5
L'EMPLOI	5
LA SORTIE DE CRISE	6

LE CHIFFRE MARQUANT:

25 % des TPE-PME ont lancé de nouveaux produits/prestations suite à la crise Covid-19







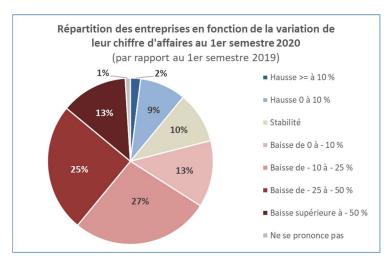
L'ACTIVITÉ / Bilan du 1er semestre

Le choc économique de la crise sanitaire Covid-19

L'ampleur du choc économique causé par la crise sanitaire de la Covid-19 est confirmée par le bilan semestriel du chiffre d'affaires des TPE-PME d'Auvergne-Rhône-Alpes. Alors que le fonctionnement des entreprises n'a été pleinement impacté qu'à partir de la mi-mars, avec le début du confinement, le chiffre d'affaires de l'ensemble du semestre est en recul sur un an pour 78 % des entreprises.

11 % des TPE-PME ont pu réaliser une progression de chiffre d'affaires, la proportion dépassant les 20 % dans le commerce (détaillants et grossistes). 10 % ont par ailleurs réalisé un chiffre d'affaires équivalent à celui de l'année dernière.

Ce bilan est similaire, quelle que soit la catégorie de taille des TPE-PME, même si les entreprises d'au moins 10 salariés ont plus fréquemment été touchées par une baisse (80 %) que les TPE (73 %).



Plus encore que la part des entreprises en baisse de chiffre d'affaires, c'est l'ampleur de cette baisse qui donne la mesure du choc économique subi par les TPE-PME.

Ainsi, une majorité d'entreprises (52 %) déclare un recul du chiffre d'affaires semestriel entre - 10 et - 50 %. Cette part d'entreprises se rapproche même des 60 % pour l'industrie et le BTP.

Pour 13 % des TPE-PME, l'effondrement du chiffre d'affaires dépasse même les 50 %. Les activités touristiques apparaissent les plus touchées (près de 40 % des entreprises), du fait de l'obligation administrative de fermeture, d'un confinement qui a duré plus longtemps et de capacités d'accueil réduites à la réouverture.

Cette part d'entreprises en recul de chiffre d'affaires de 50 % et plus est aussi plus forte que la moyenne dans le tertiaire supérieur et dans le commerce de détail. Pour cette dernière activité, on trouve ainsi à la fois des entreprises en progression de chiffre d'affaires et d'autres en fort recul, ce qui s'explique notamment par les diversités de situation en termes d'autorisation d'ouverture pendant le confinement.

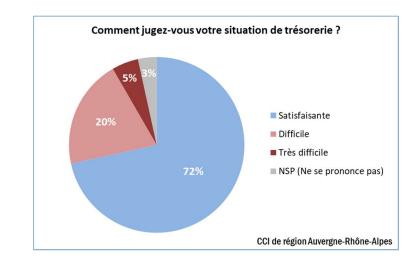
Face à cette situation très difficile et inédite, en réponse à une question ouverte sur les mesures attendues en termes de relance, le souhait qui arrive en première position, nettement devant les autres, est celui d'une réduction des charges suffisamment importante pour atténuer la perte de rentrées financières. Un souhait parfois complété par une demande de mesures sectorielles spécifiques pour des activités particulièrement touchées par la crise comme le tourisme, l'événementiel, l'aéronautique...

Dans ce contexte, en juillet, une TPE-PME sur quatre se considérait en situation de trésorerie difficile ou très difficile. Cette proportion est plus élevée dans le commerce détail (31 %), l'immobilier et surtout les activités touristiques (45 % d'entreprises en difficultés de trésorerie).

L'intervention publique massive de soutien à la trésorerie des entreprises, avec notamment les Prêts Garantis par l'Etat (PGE) et les dispositifs régionaux, a permis de contenir les difficultés. Il apparaît aussi que le réseau bancaire a été en soutien des entreprises ; rares sont ainsi ces dernières à signaler des difficultés d'accès aux financements bancaires (voir graphique page 4 sur les freins développement).

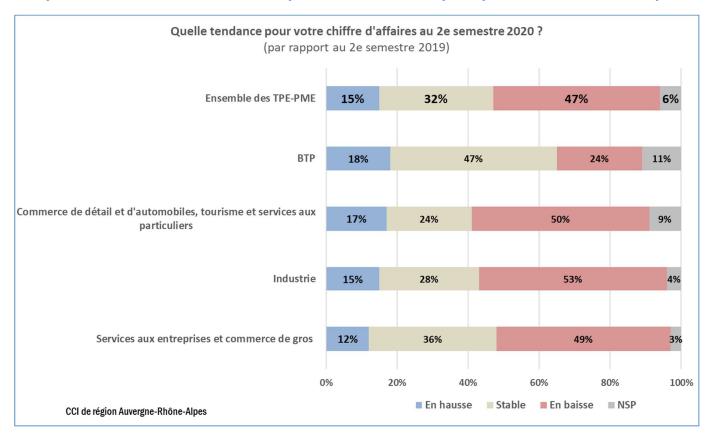
La principale cause des difficultés de trésorerie est logiquement l'insuffisance du chiffre d'affaires, citée dans huit cas sur dix.

La 2^e cause de difficultés financières l'allongement des délais de règlement (17 % des cas), notamment dans le BTP et le tertiaire « B to B ». 11 % des entreprises en difficulté de trésorerie citent par ailleurs les impayés comme cause des difficultés.





Des prévisions de chiffre d'affaires qui restent en retrait pour près de 50 % des entreprises



Les perspectives exprimées par les entreprises sur leur activité au cours du semestre en cours montrent que nombre d'entre elles ne pensent pas encore retrouver à court terme leur niveau d'activité « normal ». Près d'une TPE-PME sur deux s'attend ainsi à ce que son chiffre d'affaires du 2° semestre soit en recul par rapport à celui du 2° semestre 2019. Environ un tiers s'attend à une stabilité et seulement 15 % à une progression, soit une part similaire à celle des entreprises en progression au 1er semestre.

Ces perspectives ont été exprimées en juillet, soit avant le regain de diffusion de la Covid-19 et le renforcement des mesures de protection sur l'espace public et en entreprises qui ont été décidées compte tenu de cette évolution sanitaire.

Le BTP apparaissait en juillet comme l'activité la mieux orientée, avec une majorité d'entreprises s'attendant à une hausse ou surtout une stabilité du chiffre d'affaires. Pour les autres grands secteurs d'activité, la répartition des entreprises en fonction des prévisions d'évolution du chiffre d'affaires est assez homogène. Au sein du tertiaire « B to B », les services informatiques apparaissent mieux orientés, les entreprises s'attendant le plus fréquemment à une stabilité de l'activité.

Une majorité d'entreprises industrielles s'attend à une poursuite du recul du chiffre d'affaires. Le débouché extérieur ne semble pas jouer un rôle moteur, une majorité des entreprises exportatrices s'attendant aussi à un recul du chiffre d'affaires. Pour ces entreprises, le recul du CA à l'export est plus fréquent que celui du CA global.

Les prévisions sont aussi plutôt pessimistes pour le **tertiaire supérieur** hors informatique. **Quant à l'hébergement-restauration**, les ¾ des entreprises s'attendent à une poursuite du recul de l'activité.

Ces perspectives personnelles d'activité sont exprimées dans un contexte de manque de confiance sur la situation économique générale. Avec cette crise sanitaire, les **entreprises confiantes sur cette situation sont redevenues minoritaires** : elles étaient 57 % à être confiantes en début d'année 2020 alors qu'elles ne sont plus que 30 % en juillet.

64 % des entreprises ne sont pas confiantes, dont 13 % qui ne le sont pas du tout. Ce niveau de manque de confiance n'est toutefois pas au plus haut puisqu'il s'établissait à 78 % en octobre 2014.

Ce manque de confiance est plus élevé que la moyenne dans le tertiaire supérieur hors informatique, l'hébergement-restauration mais aussi dans le commerce de gros.





L'ACTIVITÉ / Perspectives

Le manque de vigueur de l'activité, 1er frein au développement

Le manque de vigueur de l'activité est clairement le principal frein au développement des TPE-PME. Alors que tous les autres freins sont moins fréquemment cités, il l'est par une majorité des entreprises, soit une **fréquence de citation qui fait plus que doubler par rapport à janvier dernier**. Il redevient ainsi le premier frein au développement des entreprises. C'est particulièrement le cas dans l'industrie (65 %), le tertiaire tourné vers les entreprises et l'hébergement-restauration.

Alors que les demandeurs d'emploi sont plus nombreux, les **difficultés de recrutement sont nettement moins fréquemment citées qu'en début d'année**: 17 % contre 38 %, un plus bas depuis janvier 2017. **Mais, c'est néanmoins le 2º frein au développement**. Il est le plus fréquent dans les services informatiques et le BTP. Ce dernier secteur rencontre différents obstacles : outre le manque de vigueur de l'activité et les difficultés de recrutement, la complexité réglementaire et l'insuffisance de rentabilité sont aussi mentionnées.

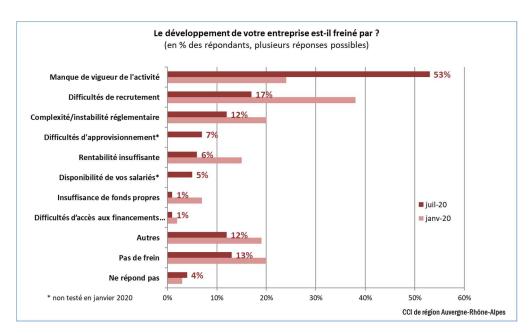
Le frein de la complexité réglementaire est aussi en recul. On peut en déduire que les difficultés d'application des protocoles sanitaires semblent plutôt se solutionner.

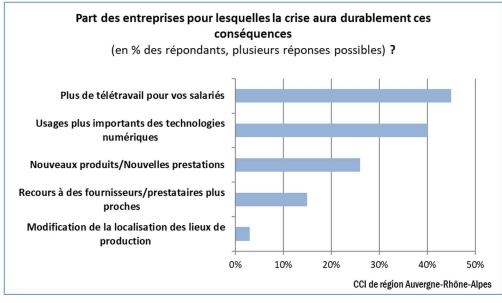
Dans le contexte de la crise sanitaire, deux nouveaux freins ont été testés lors de cette Les difficultés enguête. d'approvisionnement, citées par 7 % des entreprises en juillet, avec les niveaux les plus élevés dans le commerce de détail et le BTP. Ensuite la disponibilité des salariés, citée par 5 % des entreprises. Les niveaux les plus élevés sont mesurés dans le transport et l'hébergement-restauration.

Les entreprises ont aussi été interrogées sur les conséquences durables de la crise sur leur stratégie ou organisation. Seulement la moitié des entreprises y ont répondu, ce qui traduit sans doute une difficulté à se prononcer d'ores et déjà.

Pour celles qui le font, le développement du télétravail et de la numérisation est confirmé. On note aussi que la proposition de nouveaux produits et de nouvelles prestations est intervenue pour 25 % des entreprises, dans l'industrie comme dans le tertiaire.

Le recours à des fournisseurs plus proches semble être une réalité pour 15 % des entreprises.









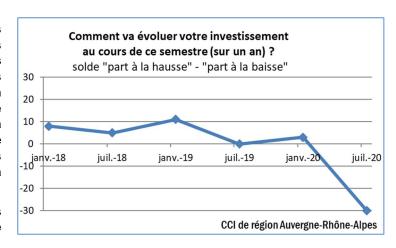


L'INVESTISSEMENT

L'attentisme

Le déficit de confiance et les perspectives personnelles globalement peu optimistes se traduisent par des projets d'investissement en repli sur un an. 41 % des TPE-PME prévoient une stabilité de leurs investissements au 2e semestre. La même proportion (41 %) anticipe une baisse et seulement 11 % une progression. Le solde « part à la hausse » - « part à la baisse » recule ainsi à - 30. Il est le plus défavorable dans l'hébergement-restauration, le commerce de gros et le tertiaire supérieur. Le solde est en revanche à l'équilibre dans les services informatiques.

Dans les mois à venir, le premier déterminant des décisions d'investissement sera, de loin, la reprise d'activité/le volume d'affaires.



C'est ce que montrent clairement les réponses à une question ouverte. L'évolution de la pandémie Covid-19, en tant que telle, vient en 2^e rang mais loin en termes de fréquence d'expression, au même niveau que les conditions de financement.



L'EMPLOI

Une perte d'emplois endiguée

Pour 75 % des TPE-PME, le niveau d'emplois (hors intérim) de juillet était stable par rapport au début de l'année. Ce **fort niveau de stabilité** peut être souligné eu égard aux pertes d'activité enregistrées. De nombreux répondants mettent ainsi en avant la mobilisation des dispositions de chômage partiel qui ont permis de maintenir des collaborateurs dans l'entreprise malgré la situation très difficile.

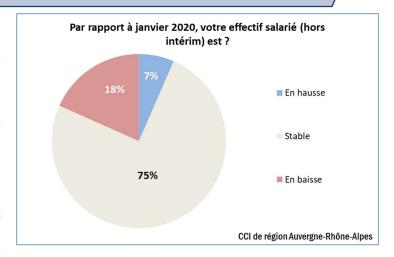
Pour les 25 % d'entreprises qui ont connu une évolution de leur effectif salarié, les variations à la baisse ont été plus fréquentes que les variations à la hausse. Le solde « part à la hausse » - « part à la baisse » s'établit ainsi à - 11.

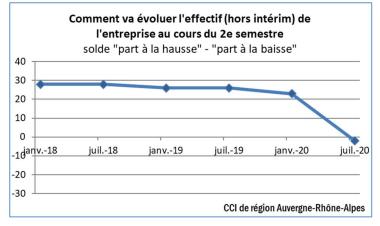
Il est le plus défavorable dans l'industrie, le tertiaire supérieur hors informatique et l'hébergement-restauration. Il est en revanche positif dans les services informatiques.

Pour le semestre en cours, de nouveau, la tendance est d'abord à la stabilité des effectifs (72 % des répondants). 4 % ne se prononcent pas. Les autres se partagent entre perspectives de hausse (11 %) et perspectives de baisse (13 %). Si le solde « part à la hausse » - « part à la baisse » n'est que légèrement négatif (- 2), il marque toutefois un décrochage par rapport aux niveaux mesurés depuis deux ans.

Ces perspectives sont assez hétérogènes selon les secteurs. Elles sont les plus défavorables pour l'hébergement-restauration, l'industrie et le tertiaire supérieur hors informatique.

Le solde est en revanche positif dans les services informatiques, le BTP et très faiblement dans le commerce de détail.









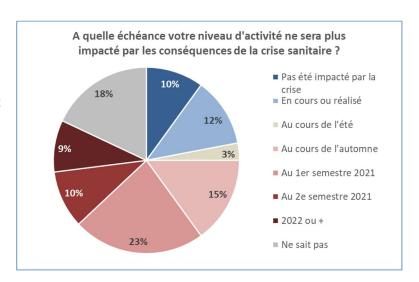
L'incertitude

Interrogées sur l'échéance à laquelle leur niveau d'activité ne sera plus impacté par les conséquences de la crise sanitaire, les entreprises font des réponses fortement diversifiées.

Près d'une sur cinq ne se prononce pas, ce qui traduit sans doute une difficulté de prévision. Autre point à noter, 25 % des TPE-PME se disent sorties d'affaire ou ne pas avoir été impactées par la crise.

Pour les autres entreprises, la perspective de sortie de crise la plus fréquemment exprimée est le 1er semestre 2021. Pour une part non négligeable d'entreprises, la sortie de crise apparaît plus lointaine, au-delà d'un an : 10 % au 2e semestre 2021 et 9 % en 2022 ou plus.

Ces réponses diversifiées se retrouvent au sein des différents grands secteurs d'activité.



Interrogées dans le cadre d'une question ouverte sur les mesures attendues prioritairement des pouvoirs publics pour aider à la relance de l'activité, la baisse ou l'annulation de charges ont été les souhaits les plus fréquemment exprimés, et de loin, comme cela a été évoqué précédemment. Ces souhaits sont exprimés, soit de façon générale, en tenant compte des pertes d'activité, soit selon une approche sectorielle, en fonction de l'intensité des difficultés.

Viennent ensuite les mesures pour sauvegarder l'emploi. Les dispositions de chômage partiel ont été largement mobilisées et il y a le souhait de pouvoir continuer à le faire dans de bonnes conditions si la situation le nécessite. Sur le sujet de l'emploi, des entreprises soulignent la nécessité d'améliorer la flexibilité et de développer l'incitation au travail, pour faire face notamment à des difficultés de recrutement qui peuvent subsister.

Un troisième groupe de réponses a trait au soutien à l'activité, avec deux aspects : d'une part le soutien à la consommation des particuliers, avec parfois des souhaits de baisses ciblées de la TVA et, d'autre part, la demande d'une relance de l'investissement public ou du lancement accéléré de tous les marchés publics qui peuvent l'être.



MÉTHODOLOGIE

Les résultats présentés sont issus d'une enquête réalisée du 2 au 24 juillet 2020 par les CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes auprès d'un panel d'entreprises représentatives du tissu régional de TPE-PME de l'industrie, du BTP, du commerce et des services. 408 réponses ont été exploitées. Le traitement et l'analyse des réponses sont effectués par la direction Etudes et Information Economique de la CCI de région.

Cette analyse de la conjoncture régionale pour les TPE-PME est possible grâce à la participation volontaire d'entreprises aux enquêtes semestrielles. Si votre entreprise est disposée à contribuer à ces enquêtes pour donner votre perception du climat des affaires et exprimer vos attentes, nous vous remercions de contacter :

T. 04 72 11 43 53 - p.berat@auvergne-rhone-alpes.cci.fr



Retrouvez toute l'information économique des CCI d'Auvergne-Rhône-Alpes sur :

www.auvergne-rhone-alpes.cci.fr

/rubrique Economie et Territoire



